



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Volume 3, Numéro 2, Tome 2, Mars 2025

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: **2958-2814**
ISSN-P: **3006-306X**

DOI: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri>

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: **2958-2814**
ISSN-P: **3006-306X**

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mirabel
“(RE) CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

**Academic
Resource
Index**
ResearchBib

<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>

AJOL
AFRICAN JOURNALS ONLINE

<https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing
Indexing Portal

[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations)/2360)

DRJI

<https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?jid=14086>

SJIF 2024 : 5.214

REVUE ELECTRONIQUE

ISSN-L: **2958-2814**

ISSN-P: **3006-306X**

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane
 Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix
 Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix
 Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor: <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

AJOL: <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing: [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

DRJI: <https://olddrjilbp.world/IndexingCertificate.aspx?iid=14086>

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBAM Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

- 54. A Postmodern Gaze at Cultural Practices in Ngugi's The Black Hermit**
Yélian Constant AGUESSY, Panaewazibiou DADJA-TIOU &
N'kpé Pascal N'TCHA..... 845-867
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.54>

Espagnol

- 55. Beneficios de los huertos escolares para los educandos con discapacidad intelectual en Cuba**
Xiomara SÁNCHEZ VALDÉS, Sonia ALVAREZ PINEDA &
Ahmadou MAÏGA..... 868-883
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.55>

Lettres Modernes

- 56. Professeur Sê-Thou et les putschistes : panorama sur les coups d'État africains**
Yaoua Bio ADJOUANI..... 884-894
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.56>
- 57. Analyse sémantico-syntaxique du logo de la SN Citec**
Issouf BEREMWIDOUYOU..... 895-911
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.57>
- 58. Le soi dans l'œuvre d'Aimé-Noël NGWA-NGUEMA**
Clément MOUPOUMBOU..... 912-923
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.58>

COMMUNICATION, SCIENCES DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

- 59. Publicité des marques automobiles en Côte d'Ivoire sur Facebook en période de rentrée scolaire 2024-2025**
Ouliaouli Francine Christelle SANNE TIA..... 924-940
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.59>
- 60. Politiques linguistiques de la troisième république dans le système éducatif au Burkina Faso**
Koudtanga Christine OUÉDRAOGO..... 941-951
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.60>
- 61. Tribulations identitaires et marketing social en Côte d'Ivoire : vers une politique linguistique pluraliste**
Koffi Angelin KONAN & Tano Kouakou Frédéric MORIFIE..... 952-965
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.61>

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

- 62. Dynamique de l'occupation du sol de 1990 à 2020 dans le département de Keur Massar (Dakar, Sénégal)**
René Ndimag DIOUF, Daouda Bécaye NDIAYE, Honoré DACOSTA & Ansoumana BODIAN..... 966-979
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.62>
- 63. Histoire de l'adoption des noms baoulé-assabou par les Sénoufo-tagbana (première moitié du XVIIIe siècle-1899)**
Yalamoussa COULIBALY & Wayarga COULIBALY 980-995
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.63>
- 64. Aphrodite dans l'espace culturel de la Cyrénaïque pendant l'Antiquité**
Bara GUËYE & Sana BALDÉ..... 996-1012
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.64>
- 65. Les cantines scolaires ivoiriennes à l'ère des programmes intégrés de pérennisation de 1998 à nos jours**
Méa Innocent BROU 1013-1028
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.65>
- 66. Les relations entre Félix Houphouët-Boigny et Péléforo Gbon-Coulibaly, de 1944 à 1962**
Sidjè Françoise Edwige DJIGBE & Nibonténé Olivier SORO..... 1029-1040
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.66>
- 67. La situation financière des planteurs en Côte d'Ivoire pendant la période coloniale de 1880 à 1960**
DJE Yao Lopez 1041-1054
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.67>
- 68. La dissolution de la SODEFEL et le déclin de la filière maraichère à Ferkessédougou : dynamiques et ruptures (1991-2002)**
Dégnimani YEO & Jean-Jacques SERI..... 1055-1068
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.68>
- 69. Rumeurs et sermons au bas moyen âge : l'exemple des sermons de 1405 à la cour royale en France**
Kouassy Adoum Elie Sam-Francis N'da..... 1069-1084
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.69>

Géographie

- 70. Grossesse précoce et insertion de la jeune fille dans le département d'Adzopé (Côte d'Ivoire)**
Adou Jean Marc Le Thoi ADJI, Guy Matthieu Ettien AFFORO, One Enoc GUEDE, Dadja Zénobe ETTIEN & Joseph Pierre ASSI-KAUDJHIS..... 1085-1102
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.70>

- 71. Orpaillage et le facteur foncier dans la commune rurale de Fourou, Cercle de Kadiolo**
 Adama Dembélé, Mamadi Djiré, Boubacar Ousmane TOURE & Harouna Bagayoko 1103-1118
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.71>
- 72. Eaux usées domestiques et risques sanitaires au quartier Madou Sawa dans la ville de Soubré (Sud-ouest Côte d’Ivoire)**
 DRISSA Traoré 1119-1136
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.72>
- 73. Transport fluviomaritime à Ziguinchor (Sénégal) : un levier de désenclavement et de développement socioéconomique**
 Abdourahmane Mbade SENE & Adama FAYE..... 1137-1156
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.73>
- 74. Gestion des eaux usées et nuisances sanitaires au quartier Marcoussis à Ouagadougou (Burkina Faso)**
 Rihanata NANA, Mariam Myriam ZONGO DAMA & Yélézouomin Stéphane Corentin SOMÉ..... 1157-1172
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.74>
- 75. Les entraves au développement de la ville secondaire de Napié (région du Poro-Côte d’Ivoire)**
 Monhmon Adjaratou KONÉ, Kra Serge Vincent KOUADIO, N’Taho Élisabeth Juana GRIS & Anoh Blaise KACOU..... 1173-1186
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.75>
- 76. Impacts socioéconomiques et environnementaux de la construction autoroutière Anani-Port-Bouet à Moossou, Grand-Bassam (Côte d’Ivoire)**
 KOFFI Edoukou, YOHOU Kouteme Flore Elvire épouse ASSALE & MOUSSA Diakité..... 1187-1205
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.76>
- 77. Transmission intergénérationnelle de l’entrepreneuriat dans le secteur informel au Burkina Faso**
 Moussa Bougma & Tebkietta Alexandra Tapsoba..... 1206-1221
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.77>
- 78. Problématique de la migration et des phénomènes de radicalisation et d’extrémisme violent**
 Yacinthe Vidéou AGBADJAGAN & Yvette ONIBON DOUBOGAN..... 1222-1243
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.78>
- 79. Etude de la concentration du monoxyde de carbone et du dioxyde d’azote au niveau de la commune de Diass à partir des données du satellite sentinel-5 precursor**
 Saliou Mbacké FAYE & Mamadou FAYE..... 1244-1254
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.79>

Philosophie

- 80. Les répercussions sociales de la révolution médicale chez Claude Bernard**
TRA BI IRIÉ BERTRAND..... 1255-1268
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.80>
- 81. De l'écophilosophie à l'écocitoyenneté : ceinture verte et développement communautaire**
Bassa Jean-Marie KOMENAN..... 1269-1287
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.81>
- 82. Leadership africain et développement durable**
Berté YAYA..... 1288-1306
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.82>
- 83. Éducation à la citoyenneté et cohésion sociale**
Boureima SANA..... 1307-1320
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.83>
- 84. Bioéthique et gouvernance climatique en Afrique**
Kouassi Hermann SIALLOU..... 1321-1341
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.84>
- 85. Penser et Panser la crise de l'emploi avec Joseph Ki-Zerbo**
Yéo Tamagadènin Sarah..... 1342-1354
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.85>
- 86. Santé connectée et problématique de la confidentialité des données de santé en Afrique**
Zoukou Sabine SEKIA & Kouadio Victorien EKPO..... 1355-1368
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.86>

Anthropologie et sociologie

- 87. Pratiques thérapeutiques et Perception sociale des Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC) en milieu rural : cas de la localité de Kamidja (Centre Ouest Ivoirien)**
Modeste Konan Bah GNAMIEN..... 1369-1380
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.87>
- 88. Des usages sociaux du corps : le cas du « bizzi » en Côte d'Ivoire**
N'DA Roseline Gbocho 1381-1392
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.88>
- 89. Médias sociaux et stratégies de mobilisation dans la crise politico-sociale à Bamako**
Amidou SOGODOGO & Soumaïla OULALE..... 1393-1409
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.89>
- 90. Mobilités sous contraintes, perceptions sociales et stratégies de réappropriation des espaces déguerpis à Abidjan**
MEITE Youssouf & Sylvestre TCHAN BI..... 1410-1427
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.90>

- 91. Système de communication du centre transtufion sanguine et pratique du don de sang à Bouaké**
Adjoua Rachelle KOUADIO..... 1428-1441
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.91>
- 92. Les enfants de la rue à Lomé (Togo) : Parcours et réalités quotidiennes**
Ablavi Esseyram GOGOLI..... 1442-1457
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.92>
- 93. Les politiques publiques d'autonomisation des paysans de Kovie au Togo à l'épreuve de logiques des acteurs**
Solenko GNENDA 1458-1472
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.93>
- 94. La transformation du maïs comme levier de développement local : un modèle d'autonomisation et d'inclusion sociale des femmes et jeunes dans le département du Plateau au Bénin**
Missimahou Daniel NOUKPOZOUNKOU & Emilia Mawugnon AZALOU TINGBE..... 1473-1497
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.94>
- 95. Réseaux téléphoniques mobiles et vulnérabilité des consommateurs MTN / Orange Cameroun: analyse sociologique du phénomène d'arnaques**
Paulette Mappi Dzukou..... 1498-1516
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.95>
- 96. Croyances sociales et détournement des ouvrages de drainage des eaux pluviales à Bouaké (Côte d'Ivoire)**
Bê Gbon Moussa COULIBALY & Claude Koré BALLY..... 1517-1532
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.96>
- 97. Les automobilistes et la Circulation au Cameroun : violence et agression routière**
Placide AKOA OWONA..... 1533-1552
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.97>
- 98. Acteur stratégique et agir stratégique dans des actions décoloniales du M.P.S.R.**
Patoin-Samba Juste Honoré OUÉDRAOGO..... 1553-1571
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.98>
- 99. La famille contemporaine à l'épreuve de la criminalité juvénile à Allada**
SOKOU Donatien..... 1572-1583
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.99>

Science de l'éducation

- 100. Comparaisons entre la fiche pédagogique du français langue seconde et le français langue étrangère. Importances, difficultés et perspectives du français langue seconde**
Sanodji Yonbel Abiathar & Djimrabei Mbaindo **1584-1595**
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.100>
- 101. Accompagnement psychopédagogique des homosexuels dans les institutions éducatives en République du Bénin**
CHOGOLOU ODOUWO Guillaume Abiodoun **1596-1610**
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.101>
- 102. Rapport à la contraception et grossesse en cours de scolarité chez les filles au Collège Moderne de Languibonou (Côte d'Ivoire)**
Amani Maxime YAO..... **1611-1621**
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.102>



Comparaisons entre la fiche pédagogique du français langue seconde et le français langue étrangère. Importances, difficultés et perspectives du français langue seconde

Sanodji Yonbel Abiathar

(Spécialité Didactique des Langues et des cultures)

Faculté des Sciences de l'Éducation de N'Djamena

Email: sanabia2@yahoo.fr

&

Djimrabei Mbaindo

Spécialité Littératures Francophone,

Faculté des Sciences de l'Éducation de N'Djamena,

Email : dmbaindo@gmail.com

Date de soumission : 30-01-2025

Date de publication : 31-03-2025

doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.100>

Résumé

Notre article s'est inspiré de notre propre expérience¹ et celle de nos collègues professeurs de français avec lesquels nous avons cheminé quelques années dans l'enseignement du français, précisément du français langue seconde (fls). Cette modeste expérience, a relevé que le fls² dans le contexte tchadien a manifestement des insuffisances (à tous points de vue) à évaluer et à corriger de manière judicieuse les copies de production écrite. Le fls dans le contexte africain et tchadien en particulier, demeure dans une précarité matérielle, dans un dénuement des théories et techniques pédagogiques novatrices. En dépit, des résolutions issues des Etats³ Généraux sur le français en Afrique, aucune action rénovation n'est entamée dans le contexte tchadien dans le but d'améliorer la qualité de son enseignement.

Notre démarche dans cet article, se veut simple, elle consiste à revoir et à revisiter notre passé, à entrer dans nos souvenirs d'enseignant pour constater que le fls est depuis des décennies enseigné sur des bases chancelantes, moins solides, sur des socles fragiles, instables, qui vacillent entre les discours officiels, les réformes nationales et les injonctions et recommandations internationales, sans résultat satisfaisant. Mais, ici l'article s'intéresserait unique à la comparaison de *la fiche pédagogique* du français langue seconde à celle du français langue étrangère

Cet article vise à retoucher et à réfléchir à une « nouvelle conception » de la fiche pédagogique. Il a pour vocation de susciter un débat entre pairs, en vue de concevoir une *fiche pédagogique* « standard », en faveur du fls en contexte. Enfin, c'est une manière de contribuer à la promotion de l'enseignement efficace du fls dans le contexte tchadien et africain en général.

Mots- clés : Fiche pédagogique, pédagogie, didactique, enseignement, méthodes, français, contexte.

¹ Professeur de français des lycées et professeur de français langue étrangère (très peu connu dans le contexte qui est le nôtre) dans le réseau des Centre d'Apprentissage de la Langue Française (calf) de Sarh et N'Djamena

² Abréviation de français langue seconde, nous l'adoptons ainsi dans notre article (fls).

³ Les Etats Généraux du français ont eu lieu à Libreville au Gabon en 2003.



Comparisons between the French as a second language french as a second language and french as a foreign language. Importance, difficulties and prospects for French as a second language

Abstract

This article draws inspiration from our own experience and that of fellow French language teachers with whom we have worked for several years in teaching French as a second language (FLS). Our modest experience has revealed that FLS in the Chadian context faces significant shortcomings in the educative assessment and correction of written production. In Africa, and particularly in Chad, FLS remains hindered by precarious material and a lack of innovative pedagogical theories and techniques. Despite resolutions from the High-Level Forum on French in Africa, no substantial reforms have been undertaken in Chad to enhance the quality of FLS instruction. Our approach in this article is straightforward: we revisit our past experiences and reflect on our teaching practices to highlight how FLS has been taught for decades on unstable foundations, wavering between official discourses, national reforms, international directives, and recommendations, yet achieving satisfactory results. This study specifically focuses on comparing the pedagogical framework of French as a second language with that of French as a foreign language. It aims to rethink and refine the concept of the pedagogical guide, with the objective of sparking a debate among peers to develop a standardized teaching guide for FLS in its specific context. Finally, this study seeks to contribute to the promotion of effective FLS instruction in Chad and the broader African context.

Keywords: Teaching, Guide, Pedagogy, Education, Method, French, Context.

Introduction

Il est question dans notre article de présenter et d'analyser le contexte public tchadien dans le cadre de l'enseignement différencié et varié⁴ entre les deux « types » de français, l'un enseigné dans les écoles publiques, l'autre dans les CALF⁵. Dans le contexte tchadien, certaines personnes ignorent ou méconnaissent ou encore ne distinguent pas les nuances et les écarts entre les deux statuts du français rendant un peu difficile dans leur enseignement en contexte africain. Le français langue seconde est largement enseigné depuis l'indépendance du pays (le 11 août en 1960), toutefois il y était depuis 1900 selon Fadoul (2017). Ce français est un acquis et c'est le plus connu du grand public, alors que le français langue étrangère, sans le dénigrer ni le reléguer au second plan, est très peu connu comme tel en contexte, du fait qu'il est introduit au Tchad dans l'année 1983 sous les auspices du ministère de l'éducation nationale et de l'action intéressée de l'Ambassade de France au Tchad, en termes de financement et matériels pédagogiques. Ces aspects ne font pas l'objet de cet article. Notre

⁴ Beaucoup plus du côté de fle (l'acronyme sera adopté comme tel dans cet article, ainsi que de celui fls, désignant respectivement français langue étrangère et français langue seconde)

⁵ Réseau des Centres d'Apprentissage de la Langue Française.

préoccupation majeure serait d'arriver à comparer les fiches pédagogiques des deux entités du français et d'en arriver à proposer ce qui pourrait ou devait être une fiche pédagogique de français langue seconde⁶ en nous inspirant du cas du français langue étrangère, lui, qui a su insuffler un souffle de vie au français langue seconde.

Problématique

En 2000, nous avons eu l'occasion de comparer dans un article⁷ le français langue seconde et français langue étrangère. Il ressort de ce travail des points⁸ de convergences et différences. Le français langue seconde ou langue de scolarisation ou langue de socialisation selon les contextes, a vu le jour en Afrique francophone grâce au français langue étrangère. Celui-ci lui a fourni son statut⁹ actuel, il lui a offert certaines pratiques scolaires, il lui a légué des méthodes, la grammaire et des contenus pédagogiques en ce qui concerne l'enseignement du français général. Mais le fls ne s'en est pas servi utilement et efficace dans la transmission et l'acquisition du français. Le français langue étrangère lui a également pourvu des outils de technique d'expression surtout à l'écrit mais rarement à l'oral. Il est à remarquer que dans le système éducatif tchadien actuel, *la production orale* demeure très peu pratiquée dans l'enseignement du français langue seconde et il en est de même pour la production écrite dans la plupart des cas. Cet aspect annonce dès à présent la grosse différence entre l'enseignement du fls avec fle.

Nous avons constaté aussi que le fls, dans certains de ses compartiments sont défailants à savoir : l'inadaptation du manuel, une évaluation avec très peu de critères compétence à mesurer, des consignes de travail imprécises et erronées, absence notoire d'une fiche pédagogique étoffée, une démarche pédagogique centrée sur l'enseignant, sa situation est due au choix indelicat des méthodes d'enseignement qui jusqu'à là demeure traditionnelle et inadéquates, etc. Ainsi, la situation d'enseignement est partout déplorable. Cette situation n'est pas pour l'heure notre objet. Notre porte essentiellement sur la fiche pédagogique. Cette fiche pédagogique dont il est question, revêt une certaine importance particulière dans tout enseignement disciplinaire mais aussi, en particulier dans l'enseignement du fls. C'est le fil conducteur d'une leçon donnée : c'est une fiche destinée à explorer et exploiter une leçon au profit de l'élève (centration sur l'élève) et à la satisfaction de l'enseignant.

⁶ On a constaté que la fiche pédagogique est rarement utilisée par les enseignants des lycées.

⁷ Sanodji Y. Abiathar, (2000). « *Enquête/Tchad, FLS et FLE : quelles divergences ?* », Francophonie du Sud n°14

⁸ Nous n'allons pas y revenir du fait que ce n'est pas l'objet de cet article.

⁹ Langue d'enseignement, langue d'administration, langue officielle.

En réalité, ce qui manque (cruellement) au français langue seconde, c'est que le fle lui a transmis certains outils relatifs à l'enseignement du français général mais qu'il n'ait pris en considération les outils sur la grammaticalisation¹⁰ et de la didactisation spécifique des contenus à enseigner à l'oral et surtout à l'écrit, en tant qu'un tout construit de manière harmonieuse, car enseigner une langue, c'est enseigner un tout cohérent en termes de séances et séquences. Ces sont ces aspects qui nous intéressent en particulier dans cet article.

L'idée de comparer les deux types de français n'est pas une nouveauté en soi, elle nous est venue de façon empirique et naturelle : nous avons constaté qu'un certain nombre d'enseignants issus de l'Université du Tchad et de l'Ecole Normale Supérieure utilisent peu ou prou la fiche pédagogique dès leur prise de service puis quelques mois l'abandonnent, d'autres issus des universités de la capitale, sans être soumis à un stage (ni d'observation ni de responsabilité) ne l'utilisent presque pas quand ils enseignent le français, ou bien l'utilisent de manière précaire ou occasionnelle parce que la présence de l'inspecteur d'enseignement général est là et se trouve gênant, d'où notre constat et notre préoccupation à vouloir rédiger cet article, en vue de montrer son importance, comme un dispositif spécifique d'enseignement du français ou de toute autre discipline. C'est en fait indispensable de disposer d'une feuille de route élaborée par l'artisan lui-même pour la décoration de son objet ou de son contenu ainsi concocté et enrichies par sa technicité, inspirée des ressources documentaires disponibles, l'enseignant professionnel s'en sortirait mieux. D'autre part, il est question de proposer un contenu simple de *fiche pédagogique*¹¹ aux enseignants qui en sont dépourvus, ou simplement aux novices en la matière pour leur usage en classe. Echanger sur *la fiche pédagogique* en vigueur dans le cadre de l'enseignement du français langue seconde n'est pas un exercice facile mais le faire par un débat entre pairs nous permettra d'améliorer modestement la qualité de son enseignement. Le vrai problème est l'indolence de certains profs de français lorsqu'il s'agit de la préparation de la *fiche pédagogique*.

Définitions des notions clés

Qu'est-ce que c'est qu'une « *fiche pédagogique* » ?

Il n'est pas facile de définir l'expression telle qu'elle, parce que cette expression est une association des mots. Ce n'est pas aisé de la définir de la manière où elle est composée, cependant en détachant cette expression par mots clés comme ceci « *fiche* », « *pédagogique* »,

¹⁰ Allusion faite aux quatre compétences de base et de référence à savoir : la compréhension orale et la production orale ; la compréhension écrite et la production écrite.

¹¹ En attendant la version « standardisée » ou la version transposable et adaptable selon le contexte.

en des termes techniques adaptés à tout enseignement disciplinaire et scolaire, en tenant compte de la méthodologie sous-jacente, on pourrait y arriver :

Une « *fiche* »¹² est un support destiné à laisser des traces d'une information, d'un renseignement sur un fait, une chose, une personne, permettant une exploration, une exploitation en cherchant à résoudre une situation imprécise, improbable, inconnue.

Le terme « *pédagogie* » est un mot clé, couramment employé dans les Sciences de l'Education. Ici, il est pris comme un adjectif qualifiant le mot « *fiche* » pour le différencier des autres fiches afin d'éviter des contresens. Est donc pédagogique, ce qui est de l'ordre de la transmission des savoirs, des savoir-faire et savoir-être.

Ainsi nous pouvons définir l'expression « *fiche technique* » comme une trace écrite d'une leçon donnée, une leçon en cours d'exécution. Elle décrit le processus d'enseignement/apprentissage des principaux acteurs en présence dans un contexte de transmission/acquisition autour d'un objet à enseigner. Notre objet ici est l'enseignement du français dont le contenu (didactique) doit transparaître visiblement et réellement dans *la fiche pédagogique*.

Profilage comparatif des enseignants du fls et du fle

La situation de l'enseignement dans notre contexte pour des raisons que nous aurons à évoquer dans cet article. Ce qui rend complexe la comparaison entre ceux qui enseignent le fls et de ceux qui enseignent le fle. Les enseignants dans notre contexte sont issus de différentes formations professionnelles éparses et voguent dans une structure peu ou prou bien organisée. Ceux de l'Université du Tchad sortent sans formation pédagogique, ni didactique, sans étudier la psychologie ni les pratiques scolaires, ils débarquent sans un reconditionnement ni un profil adéquat pour enseigner le français, on en a besoin, donc on les recrute. D'autres sont nantis de diplômes professionnels de l'Ecole Normale Supérieure ont eu des périodes de stage mais en réalité sur le terrain, très peu font usage de la *fiche pédagogique*. Enfin, d'autres proviennent de nulle part et s'improvisent professeur¹³ de français. Ceux-là portent une grave atteinte pédagogique et un dommage incommensurable à l'enseignement du français, du fait qu'ils n'ont aucune qualification professionnelle requise. Le retard scolaire du pays joue énormément en faveur de cette pratique « anti-pédagogique » et nuisante. Par ailleurs, il faut

¹² Selon le dictionnaire de didactique pratique du fle.

¹³ Il s'agit des communautaires. Ils sont désignés par les chefs de villages et cantons pour combler le vide des enseignants formés qui refusent d'aller travailler dans ces lieux inconfortables.

l'évoquer pour que l'instance officielle prenne ses responsabilités et qu'elle veuille former des enseignants de qualité à tous les niveaux du système scolaire au regard de l'importance de la langue française en contexte. D'autre part, qu'il veuille à la structuration, à l'harmonisation des programmes de formation des enseignants du français, piliers importants et principaux garants de toute éducation au niveau national.

Comparaison des définitions de deux types de français¹⁴ : fle et fls

Le français langue étrangère, en abrégé FLE ou fle désigne la langue française d'une manière particulière. Elle est enseignée ou apprise comme une langue étrangère. Par opposition au français langue maternelle ou au français langue second, le français langue étrangère renvoie actuellement à une conception de la langue comme langue des échanges de la vie courante et professionnelle. Le fle sert à agir, à interagir et non une langue d'accès au savoir. Le fle s'enseigne en prenant en compte les besoins, les attentes et les objectifs définis par l'enseignant ou l'institution.

Le concept de fle est vaste selon Robert, (2008). « *Il inclut le français enseigné dans nombre de pays étrangers dans des institutions officielles françaises...* » L'enseignement du fle a développé des stratégies et des choix différents de ceux du français langue maternelle, relatifs :

- à la sélection de notions et d'actes de parole ciblés sur les besoins spécifiques des apprenants ;
- à la priorité (et non à la primauté) donnée à l'oral et à l'étude de la phonétique ;
- à la mise en scène des situations de communication simulées
- Etc.

Nous allons remarquer que cette définition du fle sera différente de celle du fls.

Selon Robert (2008), « la notion de français langue seconde est née de la nécessité de distinguer une situation d'enseignement particulière : celle de certains pays francophones, les anciennes colonies françaises, où le français est langue d'enseignement, lors même qu'il n'est pas la langue maternelle des enfants. »

¹⁴ Français, dont le statut est instable ; un statut vacillant : tantôt langue officielle, langue d'enseignement, tantôt langue d'administration, on ne sait pas exactement de quel français il s'agit, ce qui rend complexe son enseignement dans les pays francophones.

Robert souligne (2003) que le fls possède des caractères propres : il constitue pour les élèves une langue obligatoire alors que l'enseignement de français à l'étranger est le plus souvent facultatif ; il remplit un rôle social important parce qu'il y est aussi, conjointement et le plus souvent, langue officielle et langue d'administration. Ces différents statuts ont des incidences désastreuses dans le cadre de l'élaboration de la *fiche pédagogique* en ce qui concerne le fls. A partir des définitions de la *fiche pédagogique* son importance semble apparaître de manière évidente.

Importance d'une *fiche pédagogique*

Selon les contextes d'enseignement, tout individu l'appelle à tort ou à raison : *feuille de route*, *guide pédagogique*, *permis de conduire*, ce sont là, des appellations courantes dans le milieu éducatif, mais les termes *fiche pédagogique* demeurent l'expression officielle. Dans tous les cas son importance réside dans sa définition même par le fait que le français sert à explorer un fait, un objet consistant à découvrir ce qui est caché et ce que tout enseignant cherche à dénicher dans l'optique de bien le cerner. C'est en fait une stratégie prospective, une investigation, une fois que le gisement du pétrole est identifié, on peut procéder à son exploitation, d'abord par le brut puis viendra le raffinage. C'est le cheminement d'élaboration d'une *fiche pédagogique*. Elle est un processus logique qui requiert une attention et une compétence particulières. La finalité d'une *fiche pédagogique* consiste à résoudre une situation imprécise, improbable et inconnue comme c'est affirmé dans la définition. Enseigner le français avec ou sans la préparation de cette *fiche*, cela comporte des risques : on peut se tromper sur la définition d'une notion ou être confronté à une équation à un inconnu ou à plusieurs inconnus. Disposer d'une *fiche pédagogique* n'est jamais une assurance, le risque de se tromper est grand, cependant, il est conseillé vivement de la concevoir pour éviter des dérapages pédagogiques et des dérives didactiques.

Les conditions sous-jacentes à l'élaboration d'une *fiche pédagogique*

Notre article cherche à relever ici un certain nombre de conditions « favorables » à la conception d'une *fiche pédagogique*, ce sont entre autres :

- Les textes officiels sur les disciplines à enseigner : chaque discipline est codifiée pour rendre efficace son enseignement ;
- Les cultures éducatives et linguistiques de l'apprenant ;
- Le profilage des participants ;
- Les besoins ;
- Les attentes ;

- Les objectifs du cours ;
- Le contenu discursif ;
- La démarche méthodologique¹⁵ ;
- Etc.

Exemple d'un emploi¹⁶ du temps à usage de *fiche pédagogique* dans le contexte tchadien

En fait, il est donné à constater¹⁷ que le fls n'a pas de traces écrites dans nos établissements publics. Trouver une trace écrite d'information pédagogique est improbable¹⁸.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
2h de français 1h de grammaire 1h de lecture expliquée	2h de français Grammaire Rédaction	2h de français Expression écrite	1h de français Lecture suivie, intégrale Expression orale	1h de français Orthographe Résumé de texte

Quelques remarques sur cet emploi du temps :

- On note l'absence de l'entête institutionnel ou le logo de l'établissement scolaire ou l'inexistence de l'emprunt de l'enseignant indiquant son appartenance à une institution ;
- Un emploi du temps imprécis et dense ;
- Les horaires sont longs, auront une incidence sur l'attention des élèves, on ne peut faire 2h de français ;
- Le contenu est purement de la grammaire et très linguistique ni culturel ;
- Le contenu est incohérent, il manque une certaine harmonisation des compétences linguistiques à enseigner, par conséquent, la mise en œuvre de la *fiche pédagogique* sera difficile. Mais il peut y avoir des cas d'exception, Cependant, en général dans le contexte qui est le nôtre, c'est ainsi que cela se passe en fls. Certains profs élaborent leur fiche et d'autres pour une raison ou une autre ne le font pas, ce qui est un manque à gagner pour les profs titulaires d'un côté et de l'autre pour les stagiaires ou des enseignants en quête de modèle comme celui du fle.

Exemple de *fiche*¹⁹ *pédagogique* en fle :

¹⁵ Pour le fle, nous prendrons l'exemple de l'approche communicative et l'approche actionnelle, c'est là que réside la grosse différence.

¹⁶ Emploi du temps des classes de 6^{ème} et 5^{ème}. L'enseignant a la liberté de choisir à sa guise la leçon à enseigner

¹⁷ Lors de nos visites de classe de manière inopinée mais amicale.

¹⁸ Souvent, les profs enseignent suivant l'emploi du temps qui leur a été proposé ou proposé par le manuel en vigueur dans leur école, comme dans l'exemple ci-dessus.

¹⁹ Nous donnons ici un extrait de fiche pédagogique, du fait de l'épaisseur de celle-ci ; le reste nous mettons en annexe. C'est inspiré de notre expérience.

Nous donnons ici un extrait²⁰ de cette fiche, l'intégralité est en annexe, compte tenu de l'étendue et de l'importance des items à ne pas négliger par le professeur de français langue étrangère.

Fiche pédagogique – unité didactique

Tâche visée	
Compétences nécessaires	
Prérequis	
Objectifs pragmatiques	
Objectifs sociolinguistiques et socioculturels	
Contenus linguistiques	
Niveau de compétence visé	
Référence du document déclencheur	
Déroulement	

Sans verser dans l'idéalisme, il faut dire que cette *fiche* est complétée et renforcée par une des expressions plus éclairantes : « *unité didactique* ». Cette fiche sert à enseigner une leçon de bout en bout, de manière cohérente, sans brûler les étapes en fonction de la durée de chaque leçon. Il est difficile de comparer les deux fiches, du fait que le contenu de la *fiche pédagogique* et de l'*unité didactique* du fle est plus élaboré et étoffé que celui de fls. Il faut quelques petits réglages pour qu'on arrive à un cheveu du fle. En effet, en comparant les deux fiches (l'une fictive (fls) ; l'autre réel), il se dégage quelques difficultés et perspectives en ce qui concerne le fls.

Les difficultés

L'une des difficultés réside dans la formation, dans l'évaluation et le suivi des enseignants sur le terrain. Si les enseignants des grandes institutions tchadiennes sont très peu formés aux pratiques pédagogiques et de didactiques de classe (dans leur majorité). Ils n'ont pas été soumis à un stage au préalable, si un inspecteur ne veille pas sur leurs carrières, ils « *font à leurs têtes* », ce qui constitue un risque et dommage dans les pratiques pédagogiques pour les deux acteurs sociaux en présence. L'insuffisance des manuels pédagogiques et didactiques peut occasionner des désagréments pendant le cours de français et créer ainsi l'inattention, la paresse, le désintérêt d'une leçon chez les apprenants. Etablir *une fiche pédagogique* exige un travail professionnel en aval, et une tâche didactique en amont, si cette phase est écartée, le risque de se noyer et noyer ses élèves est grand ; du fait que l'enseignant ne s'est pas fixé un objectif dès le départ, il ne saurait quel chemin suivre et quel serait son point d'arrivée. D'où, une fois de plus l'importance d'une *fiche pédagogique*.

²⁰ Ce n'est pas du tout l'original, car il faut avoir l'autorisation du calf, néanmoins il permet d'établir une comparaison.

Les perspectives

Nous proposons ici d'une part, à titre d'exemples illustratifs, ce qui pourrait être une *fiche pédagogique* possible en fls dans le contexte tchadien. Nous proposons deux options (au choix), tout en laissant la liberté à l'enseignant de choisir d'autres options possibles :

Exemple n° 1 : tentative²¹ d'élaboration d'une fiche pédagogique en fls :

Fiche pédagogique

Public/ nombre des participants			
Niveau			
Matériel			
Discipline/ titre de la leçon			
Objectifs : culturels, socioculturels et interculturels			
déroulement de la leçon			
évaluation			

Exemple n°2

Objectifs : -linguistiques -culturels - et autres		
Modalité		
Déroulement de la leçon		
Evaluation		

D'autre part, dans le contexte tchadien, à l'heure actuelle, il y a une insuffisance des profs²² français dignes de ce nom, c'est-à-dire que ceux qui sont sensés utiliser logiquement les outils techniques de l'enseignement du français « utile », surtout ceux dont le fle n'est pas le point d'ancrage dès le départ. Cette situation a des répercussions négatives sur l'enseignement. Il est souhaitable de former les profs de fls pour qu'ils redeviennent performants, les former sur les moindre détails de l'enseignement du français langue seconde, il faut surtout l'arsenal méthodologique emprunté au fle sans trop altérer le fls. D'ici quelques années que les profs de français, d'où qu'ils sortent, quelle qu'en soit la nature de leur école, il est indispensable de les recycler de temps en temps en vue d'un meilleur rendement dans les pratiques linguistiques, surtout en ce qui concerne l'enseignement du fls dans le contexte tchadien.

Par ailleurs, il faut bien indexer les problèmes de la *fiche pédagogique* dans le contexte tchadien pour ne pas perdre de vue son importance. Les problèmes en fls sont nombreux parmi lesquels se trouve la question d'usage « au quotidien » de la *fiche pédagogique*. Dans le contexte qui est le nôtre, on ne peut élaborer une telle *fiche* en raison de la pléthore des élèves en classe (entre 120 à 150 élève/classe) ; de l'inadéquation des méthodes traditionnelles et

²¹ C'est notre trame, il reste à être validé par nos pairs.

²² Insuffisance dans le recrutement, manque de compétence, rejet implicite du français, etc.



modernes et surtout des méthodes communicatives et actionnelles par exemple, rarement évoquées dans la formations des enseignants du français ; de l'insuffisance des manuels de français, de la détérioration des infrastructures et mobiliers. Dans de telle situation, tout enseignant du français sera confronté à la difficulté d'en établir une, conforme à la norme. Dans certaines circonscriptions scolaires de chez nous, certaines salles de classes sont dépourvues de mobiliers, l'année scolaire ne dure que trois mois, l'enseignant n'a pas le niveau requis, ainsi « fabriquer ou concevoir » considéré comme *un parcours du combattant*, considéré comme un travail supplémentaire non rémunéré, alors il vaut mieux le passer sous silence. Le niveau en français baisse constamment, cette baisse n'est pas de nature à sauver les meubles, celui de certains enseignants de fls et celui des enseignants francophones laisse à désirer, en fait, tout notre environnement médiatique, social et politique, en total défaillance contribue au délabrement de l'enseignement du français langue seconde dans notre contexte.

Conclusion

L'élaboration d'une *fiche pédagogique* est un travail technique et exigeant. C'est pourquoi certains enseignants feignent de l'ignorer. Il faut être professionnellement qualifié et être compétent et surtout disposer du temps pour le réaliser. Ne pas le réaliser, cela peut avoir des incidences notoires sur la discipline à enseigner. Son élaboration exige un certain nombre de conditions *physique et pédagogique* : si un enseignant est atteint de paludisme, ou de fatigue générale, s'il n'a pas de manuels pour préparer son cours, ou quelques outils d'enseignement, il sera démotivé, alors il lui sera difficile de concevoir une *fiche pédagogique*, voire d'enseigner normalement ; sur le plan *psychologique* : si un prof rencontre des problèmes d'ordre professionnel ou social dû à la précarité de la vie, il ne peut rien accoucher comme idée ; quant aux registres *financier et matériel* : le souci d'argent, l'inconfort des conditions de vie, la précarité des conditions de travail dans les établissements scolaires publics et à la maison peuvent déstabiliser l'enseignant et manifestement affecter son moral ; sur le plan de la formation professionnelle : si l'enseignant a eu une formation pédagogique et didactique d'une manière sommaire il court le risque de torpiller le processus de son enseignement/apprentissage.

Notre article est un cri d'alarme. C'est un plaidoyer en faveur de l'enseignement du français langue seconde en contexte. Avant qu'il ne soit trop tard, car il n'est jamais trop tard de mener une action concrète pour améliorer la qualité d'enseignement de ce français, déjà en commençant par la réforme de la *fiche pédagogique*. Il est souhaitable de sortir de l'ornière pédagogique, de la précarité didactique, de l'indigence matérielle dans il s'y trouve

actuellement et progresser dans la « démocratisation » de l'enseignement du fls. Il s'agit d'engager par la volonté politique de l'instance officielle, de financer la restructuration et l'amélioration de la qualité de ce français pour optimiser la scolarisation en déficience et un pour un développement socioéconomique réels.

Notre article s'inscrit dans un contexte public tchadien, mais il peut prendre une dimension africaine en évoquant le cas similaire de certains pays francophones d'Afrique avec lesquels nous avons le français en partage ou avec lesquels nous avons en commun l'enseignement du français langue seconde ou langue de scolarisation. Il ne s'agit d'une uniformisation des programmes d'enseignement du français modulable et flexible en fonction de chaque contexte pour ne pas heurter les « égo » nationalistes et souverainistes.

Références bibliographiques

ABIATHAR Sanodji Y., 2000, « Enquête/Tchad, FLS et FLE : quelles divergences ? », *Francophonie du Sud*, n°14.

CUQ Jean-Pierre, 2003, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. ASDIFLE, Paris, Clé International.

DEFAYS Jean-Marc et al., 2003, *Le français langue étrangère et seconde. Enseignement-Apprentissage*. Mardaga.

ROBERT Jean-Pierre, 2008, *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, Paris, Ophrys, 224 p.

DIOP Aminata et ABIATHAR Sanodji Y., 2012, « Les politiques linguistiques au Tchad : entre opportunités de l'État et besoins éducatifs des collectivités », *Dialogues et cultures*, n° 62, Paris, L'Harmattan.

KHIDIR Fadoul Zakaria, 2017, « Le français au Tchad », *Intercâmbio*, 2^e série, vol. 10, p.97-110.

PORCHER Louis, 1995, « Le français langue étrangère », Paris, *Hachette-Éducation*.

MARTINEZ Pierre, 2002, *Le français langue seconde. Apprentissage et curriculum*. Paris, Maisonneuve Larose.

WILLI Ilunga N. et ABIATHAR Sanodji Y., 2000, « Enquête/RDC/Tchad : le français, une langue politique », *Francophonie du Sud*, n°14.